

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} FÉVRIER 2010 À 19:30 HEURES :

À la séance ordinaire tenue le 1^{er} février 2010 à la salle municipale, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, André Tousignant, Stanley Boucher, Michèle Thériault, Kevin Mackey et Michel Choquette sous la présidence du maire M. Normand Galarneau.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance ordinaire à 19:30 heures.

2010-02-12 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

- 1. Ouverture**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal:**
 - 3.1 Séance ordinaire du 11 janvier 2010
- 4. 1^{ère} période de questions**
- 5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions**

Aucune
- 6. Information au conseil et correspondance**

Correspondance
- 7. Rapports des comités**
 - 7.1 Finances – Subventions :
 - 7.1.1 Adoption des comptes à payer
 - 7.2 Autres comités :
 - 7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.
- 8. Affaires nouvelles**
 - 8.1 Résolutions à adopter
 - 8.1.1 Achat et installation d'un réservoir, pompe, boyaux etc. ... pour le balai mécanique (pépine)
 - 8.1.2 Achats et installation de 4 portes au chalet du parc Pomerleau et au bâtiment du puits d'eau potable
 - 8.1.3 Versement à un tiers de la taxe sur les services téléphoniques
 - 8.1.4 Inscription au congrès annuel 2010 – COMBEQ
 - 8.1.5 Nomination au Comité de la sécurité publique
 - 8.1.6 Représentant à l'Office municipal d'Habitation
 - 8.1.7 Congrès sur la sécurité civile
 - 8.1.8 Mandater le Groupe SM à présenter la demande d'autorisation au MDDEP.
 - 8.1.9 Politique d'investissement du fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD)
- 9. Adoption des règlements**

Aucun
- 10. Avis de motion à donner –**

Aucun
- 11. Varia affaires nouvelles**
- 12. 2^{ème} période de questions**
- 13. Levée de la session ordinaire**
- 14. Prochaine séance ordinaire : lundi le 1^{er} mars 2010 à 19H30**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Kevin Mackey, **APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Choquette **ET RÉSOLU QUE**, le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1^{er} février 2010 soit approuvé et adopté tel que déposé avec un ajout au point 8.1.10 Contribution municipale 2010 au Journal Le Haut-Saint-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2010-02-13 3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL :**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE**, le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2010 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

4. **1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS (début 19H34)**

Madame Nathalie Bresse :

- Questionne concernant la cueillette du compost en milieu rural
- Elle questionne c'est quoi le respect des citoyens.
- Demande si les citoyens vont recevoir un crédit pour ce service en moins.

Monsieur Conrad Demers : Demande si l'économie de 30,000\$ est pour chaque année dans le futur ou juste pour l'année 2010.

Monsieur Fabien Morin:

- Demande qui va payer les composteurs pour les gens du rural ;
- Questionne le budget triennal qui a été publié dans le journal communautaire.

Madame Nancy Proulx : Veut seulement indiquer qu'elle est en désaccord avec la décision du conseil concernant le retrait de la cueillette du compost en milieu rural.

FIN DE LA 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS À 20H05

6. **INFORMATION AU CONSEIL ET CORRESPONDANCE :**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la liste de correspondance pour le mois de janvier 2010.

2010-02-14 7.1.1 **COMPTES À PAYER :**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE**, la liste des comptes à payer en date du **31 janvier 2010** au montant de **32,890.24\$** soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

7.2 **RAPPORTS DES COMITÉS**

Monsieur le maire Normand Galarneau :

- Donne les statistiques pour la cueillette du compost, matière recyclable et les matières résiduelles.

Diane Talbot :

- Indique que les Chambres de commerce d'East-Angus et Cookshire se sont affiliées pour en faire seulement une ;
- Mentionne que les points importants à développer en 2010 pour la Chambre de commerce sont : l'achat chez nous ainsi que l'équité salariale.

André Tousignant :

- Rien à mentionner.

Stanley Boucher :

- Informe les citoyens qu'il y a 2 nouveaux membres au comité de la bibliothèque ;
- Informe que les négociations de la convention collective se déroulent normalement ;
- Une rencontre est à prévoir avec les organismes et les citoyens qui utilisent les locaux au Centre multifonctionnel afin de connaître leur besoin.

Michèle Thériault :

- Indique qu'il y aura une étude sur les infiltrations d'eau dans le réseau d'eaux usées pour en connaître l'impact avant de prendre une décision concernant l'augmentation de la capacité de traitement aux étangs aérés.
- Une réponse est attendue du Ministère afin d'avoir l'autorisation de vidanger les boues des biodisques dans les étangs aérés au lieu de les envoyer à East-Angus. Économie estimée à environ 6,000\$ / année
- Une rencontre du comité des travaux publics est prévue pour travailler sur le projet de rénovation du Centre multifonctionnel ;
- Au journal communautaire, le C.A. a été élu pour un second mandat ;
- S'il y a des gens qui ont des idées pour implanter des jeux dans le journal communautaire sur la connaissance de la municipalité d'Ascot Corner.

Kevin Mackey :

- Invite les gens à participer aux activités du carnaval ;
- Indique que la cantine sera fonctionnelle.

Michel Choquette :

- Indique que présentement il y a une mise à jour du dossier de la CSST en cours pour la formation ;
- Une rencontre du comité des travaux publics est à prévoir pour la planification des travaux 2010.

8.1.1

2010-02-15

ACHAT ET INSTALLATION D'UN RÉSERVOIR, POMPE, BOYAUX ETC. POUR LE BALAI MÉCANIQUE (PÉPINE) :

CONSIDÉRANT QUE nous allons utiliser le balais mécanique avec la pépine pour le nettoyage des rues et routes, il est important d'avoir un réservoir à eau pour minimiser la poussière;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Choquette **ET RÉSOLU** de procéder à l'achat et l'installation d'un réservoir, pompe, boyaux etc. ... pour le balai mécanique. Le fournisseur est « Les Équipements R.M.Nadeau de Sherbrooke » au coût de 4,898.00\$ plus taxes.

Poste budgétaire : 03-310-00-032

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2010-02-16 8.1.2 **ACHAT ET INSTALLATION DE 4 PORTES AU CHALET POMERLEAU ET AU BÂTIMENT DU PUIITS D'EAU POTABLE :**

CONSIDÉRANT QU' il y a 4 portes qui sont à remplacer; 1 à la salle électrique, 1 à la salle des joueurs, 1 à la salle commune et 1 au bâtiment du puits d'eau potable.

Nous avons reçu des estimations de trois fournisseurs :

- Vitrierie Deslonchamps 4 950.00\$
- Donlox 3 965.00\$
- Serrurier Harmer 3 888.62\$

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Kevin Mackey, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU DE** procéder à l'achat et l'installation des 4 portes avec le fournisseur « Serrurier Harmer » au montant de 3 888.62\$ plus taxes.

Poste budgétaire : 02-701-50-522 et 02-413-00-522

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2010-02-17 8.1.3 **VERSEMENT À UN TIERS DE LA TAXE SUR LES SERVICES TÉLÉPHONIQUES :**

CONSIDÉRANT QUE l'Agence municipale de financement et de développement des Centres d'urgence 9-1-1 du Québec a été créée conformément aux articles 244-73 et 244-74 de la Loi sur la fiscalité municipale et qu'elle doit faire remise aux municipalités locales aux fins du financement des Centres d'urgence 9-1-1 de la taxe imposée aux services téléphoniques;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire que les sommes perçues soient transférées à son Centre 9-1-1 dès que possible;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Choquette **ET RÉSOLU QUE** la municipalité d'Ascot Corner demande à l'Agence municipale de financement et de développement des Centres d'urgence 9-1-1 du Québec de verser dès que possible à CAUCA (Centrale d'appels d'urgence Chaudière-Appalaches) dont le siège social est situé au 485 Boulevard Renault (Québec) G5X 3P5 pour et à l'acquit de la municipalité d'Ascot Corner toutes les remises de la taxe imposée en vertu de l'Article 244.68 de la loi sur la fiscalité municipale qui lui sont dues, la présente ayant un effet libérateur pour l'Agence à l'égard de la municipalité d'Ascot Corner tant qu'elle ne sera pas avisée au moins 60 jours au préalable de tout changement de destinataire, à charge pour l'Agence de faire rapport à la municipalité d'Ascot Corner des sommes ainsi versées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2010-02-18 8.1.4 **INSCRIPTION AU CONGRÈS ANNUEL 2010 – COMBEQ :**

CONSIDÉRANT QUE le congrès annuel de la COMBEQ est au début avril 2010;

CONSIDÉRANT QUE nous avons deux inspecteurs municipaux et que les coûts sont environ de 1,500\$ chacun pour l'inscription, l'hébergement, les repas et le transport;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Choquette **ET RÉSOLU QUE** le conseil autorise les deux inspecteurs à assister au congrès et que les dépenses soient remboursées selon la politique.

Poste budgétaire : 02-610-00-454

Le vote est demandé : 4 pour et 2 contre, le conseiller Stanley Boucher et la conseillère Diane Talbot votent contre.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.5

2010-02-19 NOMINATION AU COMITÉ DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE :

CONSIDÉRANT QU' il est important d'avoir un représentant de la municipalité au comité de la Sécurité publique de la MRC du Haut Saint-François;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil désigne monsieur André Tousignant comme représentant de la municipalité au comité de la Sécurité publique de la MRC du Haut Saint-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.6

2010-02-20 REPRÉSENTANT À L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION :

CONSIDÉRANT QU' il faut avoir deux représentants au C.A. de l'Office municipale d'Habitation;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** le conseiller Kevin Mackey **ET RÉSOLU QUE** le conseil nomme messieurs Stanley Boucher et Normand Galarneau comme représentants au conseil d'administration de l'Office municipale d'Habitation pour l'année 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.7

2010-02-21 SÉCURITÉ CIVILE – INSCRIPTIONS AU CONGRÈS :

CONSIDÉRANT QUE le congrès sur la sécurité civile se donne les 16,17 et 18 février 2010 à St-Hyacinthe et qu'il serait important que quelqu'un assiste à ce congrès compte tenu qu'il faut finaliser notre plan des mesures d'urgence, les coûts sont environ de 700.00\$ chacun pour l'inscription, l'hébergement, les repas et le transport;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE** le conseil autorise messieurs André Tousignant et Daniel St-Onge à assister au Congrès et que les dépenses soient remboursées selon la politique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2010-02-22 8.1.8 **PRÉSENTATION DE LA DEMANDE D'AUTORISATION AU MDDEP - MANDAT DU GROUPE SM :**

CONSIDÉRANT QU' il n'y a pas présentement de bassins de stockage des boues secondaires aux biodisques;

CONSIDÉRANT QUE la recirculation des boues dans le système affecte la qualité des eaux rejetées;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une aide financière du MAMROT pour la construction d'infrastructures de stockage des boues;

CONSIDÉRANT QUE les travaux doivent être réalisés en 2010 et qu'ils sont soumis à une demande d'autorisation au MDDEP;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Choquette, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** la municipalité d'Ascot Corner mandate la firme Les Consultants SM inc. à présenter une demande d'autorisation au MDDEP pour l'installation d'infrastructures de stockage des boues secondaires des biodisques;

QUE la municipalité d'Ascot Corner mandate la firme Les consultants SM inc. à présenter une attestation de conformité des travaux après leur achèvement;

QUE la municipalité d'Ascot Corner autorise monsieur Daniel St-Onge, directeur général à signer tous les documents relatifs au projet.

La conseillère Michèle Thériault se retire de la décision pour conflit d'intérêt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

2010-02-23 8.1.9 **POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU FONDS DE SOUTIEN AUX TERRITOIRES EN DIFFICULTÉ (FSTD) :**

ATTENDU QUE le MAMROT a déposé un projet de nouveau contrat de diversification et de développement qui devra être signé par les 14 municipalités et la MRC du Haut-Saint-François;

ATTENDU QUE ce contrat constitue la continuité de celui anciennement signé concernant 7 municipalités et que les éléments de transfert sont précisés à l'intérieur du nouveau contrat;

ATTENDU QUE le contenu du nouveau contrat nous satisfait et que les éléments d'orientation qui doivent être décidés par la MRC et toutes les municipalités ont fait l'objet d'un consensus et sont intégrés à la présente résolution;

ATTENDU QUE cette entente a été approuvée par le conseil des maires de la MRC lors de sa rencontre du 25 novembre 2009;

À CES CAUSES,

SUR LA PROPOSITION DE la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant, **IL EST RÉSOLU** de :

1. Mandater le maire afin qu'il signe le contrat de diversification et de développement, ainsi que tous les documents nécessaires à son application.
2. Mettre à jour rapidement le plan de diversification et de développement joint à la présente résolution :
 - Un plan qui a pour objectif la diversification de la MRC du Haut-Saint-François et qui contiendra des projets locaux et supra locaux, chacun ayant le maximum d'impact sur le plus de municipalités possible, notamment celles dévitalisées;
 - Un plan qui se concentre sur des projets dans les secteurs d'activités primaires, industriels et commerces et services à caractère entrepreneuriaux;
 - Un plan qui s'inspirera des plans d'action issus du pacte rural au niveau des projets rencontrant les critères, notamment ceux de diversification.
3. Prendre les moyens afin d'assurer que se matérialise de façon concrète les retombés économiques sur les municipalités, notamment les dévitalisées.
4. Prendre les moyens afin d'assurer que se matérialise de façon concrète l'impact sur l'indice de dévitalisation des municipalités.
5. Mandater le comité de diversification et de développement afin qu'il propose au conseil de la MRC:
 - La mise à jour du plan de diversification et de développement;
 - Chacun des projets pour l'approbation du financement;
 - D'établir une politique d'investissement du fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD) qui devra :
 - a) Prévoir une réserve pour assurer un accompagnement adéquat des municipalités et des promoteurs de projets si le CLD a besoin de ressources supplémentaires;
 - b) Réserver une somme de 50 000 \$ pour chacune des municipalités dévitalisées, soit Lingwick, Scotstown et Newport. Cette somme devra être dépensée selon la politique d'investissement, le plan de diversification et de développement et l'ensemble des autres exigences. Si l'indice officiel de dévitalisation change, la présente résolution sera redéposée pour discussion au conseil;
 - c) Accepter de verser la mise de fonds de 10 % avec la même

formule que la quote-part au CLD, soit :

		5 ans	Par année
Ascot Corner	9,97 %	7 034 \$	1 407 \$
Bury	7,25 %	5 115 \$	1 023 \$
Chartierville	2,65 %	1 870 \$	374 \$
Cookshire-Eaton	20,29 %	14 316 \$	2 863 \$
Dudswell	11,14 %	7 860 \$	1 572 \$
East Angus	10,91 %	7 698 \$	1 540 \$
Hampden	1,23 %	868 \$	174 \$
La Patrie	4,45 %	3 140 \$	628 \$
Lingwick	3,84 %	2 709 \$	542 \$
Newport	5,76 %	4 064 \$	813 \$
Saint-Isidore	4,74 %	3 344 \$	669 \$
Scotstown	1,48 %	1 044 \$	209 \$
Weedon	12,21 %	8 615 \$	1 723 \$
Westbury	4,07 %	2 872 \$	574 \$
	100,00 %	70 548 \$	14 110 \$

d) Positionner ce fonds comme complémentaire à d'autres sources de financement; une démarche devra être complétée par tout promoteur de projet qui devra bien détailler le montage financier, le montant demandé au FSTD et la ou les démarches entreprises avec succès ou non auprès d'autres sources de fonds.

6. Nommer les maires suivants au comité de diversification et de développement :

- Municipalités dévitalisées : Céline Gagné
- Municipalités plus industrielles : Robert Roy
- Autres municipalités : Jean Bellehumeur

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

2010-02-24

8.1.10

CONTRIBUTION MUNICIPALE 2010 AU JOURNAL LE HAUT SAINT-FRANÇOIS :

CONSIDÉRANT QUE chaque année la municipalité donne une contribution financière au Journal Le Haut Saint-François et en échange la municipalité a de l'espace publicitaire dans le journal;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** la municipalité d'Ascot Corner verse la somme de 3 033.80\$ comme contribution financière pour l'année 2010 au Journal Le Haut Saint-François.

Poste budgétaire : 02-190-00-345

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

^{12.}
2^{ième} PÉRIODE DE QUESTIONS (20H37)

Madame Nathalie Bresse: Demande concernant le budget de la Régie des incendies qui n'augmente pas en 2010, qu'est-ce qui se passe avec les achats d'équipements qui étaient prévus.

Monsieur Jacques Gourde:

- Est-ce que l'on peut vérifier encore le dédoublement de service sur l'épandage du sel ;
- Demande au conseil de ne pas se gêner s'il faut qu'il change de décision sur la cueillette du compost.

Monsieur Fabien Morin:

- Demande combien de soumission nous avons reçu pour l'achat au point 8.1.1 ;
- Questionne le plan triennal ;
- Demande quel est le coût de traitement du compost comparativement à celui des matières résiduelles ;
- Indique qu'il est en désaccord avec la décision d'enlever la cueillette en milieu rural.

Monsieur Bouffard: Est-ce possible d'encourager les gens à composter en donnant une ristourne ou autres.

FIN DE LA 2^{ième} PÉRIODE DE QUESTIONS À 20H55

^{13.}
2010-02-25 LEVÉE DE LA SÉANCE :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **QUE**, la séance ordinaire soit levée à 20h55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

^{14.}
PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE : LUNDI, LE 1^{ER} MARS 19H30.

DANIEL ST-ONGE
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

NORMAND GALARNEAU, MAIRE